

**Chammas & Marcheteau conseille les nouveaux investisseurs  
dans le cadre de la levée de fonds de 21 millions d'euros d'Ecoat  
(Chimie verte/Industrie)**

---

**Chammas & Marcheteau** a conseillé Yotta Capital Partners, ECBF (European Circular Bioeconomy Fund) et Starquest Capital à l'occasion de leur investissement au capital d'Ecoat pour un montant de 15 millions d'euros sur une opération globale de 21 millions d'euros.

Fondée en 2011 et « Société à Mission » depuis 2022, Ecoat développe des solutions innovantes pour la formulation de peintures à faible empreinte carbone, en substituant les liants polymères par des alternatives végétales.

Grâce à cette levée de fonds, Ecoat prévoit d'accélérer son expansion géographique tout en renforçant sa capacité de production, pour répondre à une demande mondiale croissante portée par la transition écologique de l'industrie.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Jérôme Chapron** (associé) et **Agathe Delforge** (avocate) sur les aspects *corporate*, de **Christophe Moreau** (associé) et **Marjorie Masoni** (avocate) sur les aspects fiscaux, et de **Coline Bied-Charreton** (associée) et **Floriane Maginot** (avocate) sur les aspects sociaux.

---

**A propos de Chammas & Marcheteau**

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.